

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

Objet :

Travaux de rénovation
de la sacristie de l'Eglise

N° : D - 2026 - 01 - 28 - 15

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL

Absents : Mme et MM. Marie CHOLLET, Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL, Julien RIBES et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de la sacristie de l'Eglise.

Cette réalisation concerne :

- Le lot Plâtrerie à un montant de 5 000.00 € TTC.
- Le lot Electricité à un montant de 5 500.00 € TTC
- Le lot Menuiserie à un montant de 3 500.00 € TTC
- Le lot Peinture à un montant de 1 500.00 € TTC

Pour un montant total de travaux estimés à 15 000.00 € TTC

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,
A l'unanimité des présents + procurations,

APPROUVE les travaux de rénovation de la sacristie de l'Eglise pour un montant total estimé à 15 000.00 € TTC,

CHARGE Monsieur le Maire de retenir les entreprises reconnues mieux-disantes par décision du Maire.

Il rendra compte de ses décisions lors d'une prochaine séance de conseil municipal

DIT que ce montant sera prévu au BP 2026 de la commune au C/2131-154.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le 30 JAN. 2026

ID : 034-213401359-20260128-D_2026_01_28_15-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 30 JAN. 2026
Et publication ou notification
Du 30 JAN. 2026
Le Maire :



La Secrétaire,

Françoise CRASSOUS



Le Maire,

Jean-François GUIBBERT